Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 31 (1931)

Artikel: Le Théâtre populaire en Valais

Autor: Bertrand, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-112946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Théâtre populaire en Valais

par J. Bertrand, Chexbres.

(Suite et fin.)

V. *Le théâtre populaire valaisan contemporain.*

Entravé dans la période mouvementée qui va de 1798 à 1815 (une loi des Conseils helvétiques des 14 et 16 mai 1799 interdisait au reste de «donner à l'Helvétie des spectacles publics qui lui sont presque étrangers») notre théâtre se releva dès lors et prit un essor réjouissant,

Pour en avoir été brutalement privés, les patriotes valaisans appréciaient à nouveau les bienfaits de l'indépendance. La chute définitive de l'ancien régime, la conquête de l'égalité des droits constitutionnels par les dixains inférieurs, l'expulsion des Jésuites consécutive au Sonderbund eurent toutefois une répercussion considérable sur le théâtre. Son évolution est frappante. Il se dégage à vue d'œil de l'empreinte ecclésiastique et se nationalise, il atténue sa primitive austérité, il baisse son ton prédicant; son répertoire devient plus profane et cosmopolite. Il progressera d'autre part au point de vue artistique et littéraire, grâce à la diffusion de l'instruction primaire et des œuvres classiques.

Néanmoins, le contraste persistera entre le Bas-Valais moins grave, plus moderne, impatient après une longue sujétion de jeter sa gourme, et le Haut-Valais demeuré unanime dans son attachement aux vieilles coutumes et traditions.

Pour éviter la confusion qui proviendrait des divers genres dramatiques pratiqués, et la sécheresse qui résulterait d'une nomenclature par ordre chronologique ou régional, je crois opportun de recourir à une classification, élastique et artificielle sans doute, mais qui aura du moins à mon sens le mérite de projeter un peu de clarté sur mon sujet. Et laissant de côté, comme hors de mon programme, le théâtre scolastique, soit celui en honneur dans nos collèges et écoles, comme au sein de nos innombrables patronnages et sociétés politiques, musicales, sportives, etc., et le théâtre d'amateurs, classique ou non, presque toujours d'importation, destiné plutôt à une élite et usité surtout dans les villes et bourgs de la vallée du Rhône, je m'en tiendrai exclusivement à celui

dit *populaire*, et répondant aux instructions données en vue du congrès de Prague en 1928; je le répartirai en quatre catégories selon que son répertoire est emprunté

1. à l'histoire ou aux légendes nationales,
2. à la bible ou à l'histoire ecclésiastique
3. à la littérature classique,
4. à des épisodes comiques de la vie locale,

ou en d'autres termes selon que son caractère est patriotique, religieux, littéraire ou simplement divertissant. (Vaterländische-, Heiligen- und Heldenspiele, Klassische-, Fassnachtspiele).

1. *Répertoire national.*

C'est certainement le genre qui a suscité les œuvres les plus originales, les plus remarquables, et qui a remporté le plus de succès; M. Ebener, l'historiographe du théâtre de Lötschen prétend à bon droit qu'une pièce patriotique attire deux fois plus de monde qu'une pièce classique.

«Les pièces historiques qu'ils choisissent de préférence sont l'occasion pour les jeunes gens, de donner essor à la fougue de leur âge, aux aspirations de bravoure qui les travaillent. En s'identifiant, avec une bonne foi qui fait plaisir à voir, tantôt aux drames dont leurs ancêtres furent tour à tour les héros et les acteurs, tantôt à des œuvres différentes — créations semi fantaisistes, semi légendaires — héroïques chimères, drames glorieux ou farouches, où l'honneur est en jeu, et la générosité en honneur, où la vertu et le bon droit finissent toujours par avoir le dernier mot, ils ne voient dans l'art que son côté sérieux et ses applications pratiques»[1]).

Parmi les sujets d'inspiration autochtone, la *Mazze*, ce symbole des aspirations et des revendications populaires, tient de loin le premier rang. Auteurs — on perçoit enfin une floraison d'auteurs indigènes — acteurs, auditeurs ont dans les veines le même sang que les patriotes qui arrachèrent, bribe après bribe, aux sires de Rarogne ou de la Tour et même à leurs princes-évêques la souveraineté de leurs dixains et de leurs communes, qui défendirent, pouce après pouce, leur sol contre les envahisseurs bernois, savoyards ou français dix fois supérieurs en nombre; comment ne vibreraient-ils pas au spectacle renouvelé de leurs exploits guerriers, brillantes victoires ou honorables défaites?

[1]) Mario*** *Marie Stuart*, à Feschel.

Marie Stuart à Feschel, 1889

C'est pourquoi la massue vengeresse apparaît dans les drames de l'abbé KÄMPFEN: *Thomas in der Bünden*, le héros d'Ulrichen; de l'abbé BORTIS: *Thomas in der Binn*, 1414, *Die Mazze im Wallis;* du P. P. AMHERDT: *Thomas in den Bünden;* de LÉON DE ROTEN: *Les derniers chevaliers de Goubing;* du recteur RAPHAËL ROTEN: *Antoine de la Tour*, dans sa lutte avec l'évêque Guichard Tavelli en 1375; de l'abbé THÉODORE SEILER: *Antoine de la Tour;* du chanoine BRINDLEN: *Guichard de Rarogne*, joués respectivement à Mörel en 1853 et 1885[1]), à Bürchen en 1872, à St-Germain, près Rarogne, en 1890, à Brigue en 1897 et 1905, à Unterbäch en 1906, à Ferden, Kippel.

La Mazze apparait encore dans *Blanche de Mans*, par P.-J. KÄMPFEN, jouée à Loèche en 1865, et dans l'opéra du même nom tiré du roman de Ch.-L. DE BONS par MM. DURUZ et HÄNNI et joué à Sion en 1894.

Un épisode du long duel entre le Haut-Valais et la Savoie, *Le combat de Viège*, du 20 décembre 1388, mis sur la scène par le chanoine KALBERMATTEN fut joué à Brigue en 1863, à Unterbäch en 1886 et 1904. Aux mêmes endroits (1897 et 1903, 1909) on applaudit aux *Combats de Finges de 1798 et 1799*, de CLÉMENT BORTIS et aux *Derniers jours de la République*, du chanoine BRINDLEN.

Ferden en 1900, Wyler en 1927 se laissaient attendrir par un drame roulant sur les mêmes tragiques événements: *Die Freiheitskämpfe von 1798.*

L'émule bas-valaisan de Thomas in der Bündt, *Le Gros Bellet* de Val d'Illiez qui secoua comme il le méritait le gouverneur de Monthey, Dr. SCHINER, vit ses exploits célébrés à Sion, 1871, Monthey, 1870 et en dernier lieu, sur la place publique de son village natal en 1925. A propos du nom de SCHINER, on peut s'étonner que la carrière si agitée du cardinal n'ait pas tenté quelque dramaturge valaisan: le sujet serait-il trop délicat, trop complexe, ou le héros pas assez populaire? A ma connaissance, seuls deux étrangers à notre canton, l'abbé RÉMY dans *L'Avoyer d'Arsent* et G. FISCHER dans son *Cardinal Schiner* (1901) ont osé aborder ce redoutable personnage. Etrange également le silence où sont relégués l'épiscopat si fertile en incidents

[1]) Les costumes avaient été dessinés par R. RITZ.

d'Hildbrand Jost, et la magistrature non moins mouvementée d'Antoine et de Gaspard Stockalper de la Tour.

Louis Clo († 1920) dit Blondel a mis sa muse à la disposition des principales célébrités valaisannes, mais comme il visait, hélas! plus à la quantité qu'à la qualité, ses productions dramatiques sont mieux à leur place en portefeuille aux archives cantonales que sur les tréteaux.

L'horizon s'est élargi. Les barrières cantonales sont moins strictement fermées, les cloisons moins étanches. Les fastes saillants de l'histoire suisse et même de l'histoire européenne et mondiale pénètrent dans la chauvine vallée du Rhône.

Guillaume Tell ouvre la marche: qu'il soit de Schiller, d'Ambühl ou d'un auteur indigène (par ex. adapté par le père capucin Séverin Fumeaux, de Conthey), son succès est assuré; il enthousiasme les spectateurs à Martigny en 1861, à Blatten en 1871, à Kippel en 1872 et 1888[1]), à Monthey en 1873, à Vouvry en 1882, à Champsec (Bagnes) en 1890, à Evolène en 1896, à Lens en 1906, à Rarogne en 1926, à Vernayaz récemment, et cinq à six fois sur la scène du collège de St-Maurice.

Le Sonneur de cor[2]), qui le touche de près, du préfet Bondallaz de Romont fait salle comble à Vouvry et à Ardon en 1929.

Il est peu de pages glorieuses de l'histoire suisse qu'on n'ait fait revivre aux yeux du public valaisan. Oyez plutôt:

Orgétorix, histoire primitive de la Suisse, à Brigue 1830.

Arnold de Melchtal, à Viège 1924.

Arnold de Winkelried, à Wyler.

Rodolphe de Habsbourg, à Brigue 1886.

La bataille de Morgarten, à Unterbäch 1890, à Gampel en 1904, à Ferden.

La bataille de Sempach, à Kippel en 1888, à Ferden.

La Délivrance de Werdenberg, à Unterbäch en 1914 et 1918.

Die Mordnacht in Zürich, la conjuration du 20 septembre 1350, à Zurich, à Naters 1857.

La bataille de St-Jacques, Heldinnen und Heldenvolk, à Brigue 1865, à Kippel, à Unterbäch 1923.

---

[1]) Relevé dans l'agenda de poche du peintre R. Ritz, son impression sommaire sur cette représentation: «Begeisterung, Gefühl, Gute Aussprache, Cadenz, schöne Karakterfiguren, Akustik ausgezeichnet.» — [2]) Avec musique de l'abbé P. Bovet.

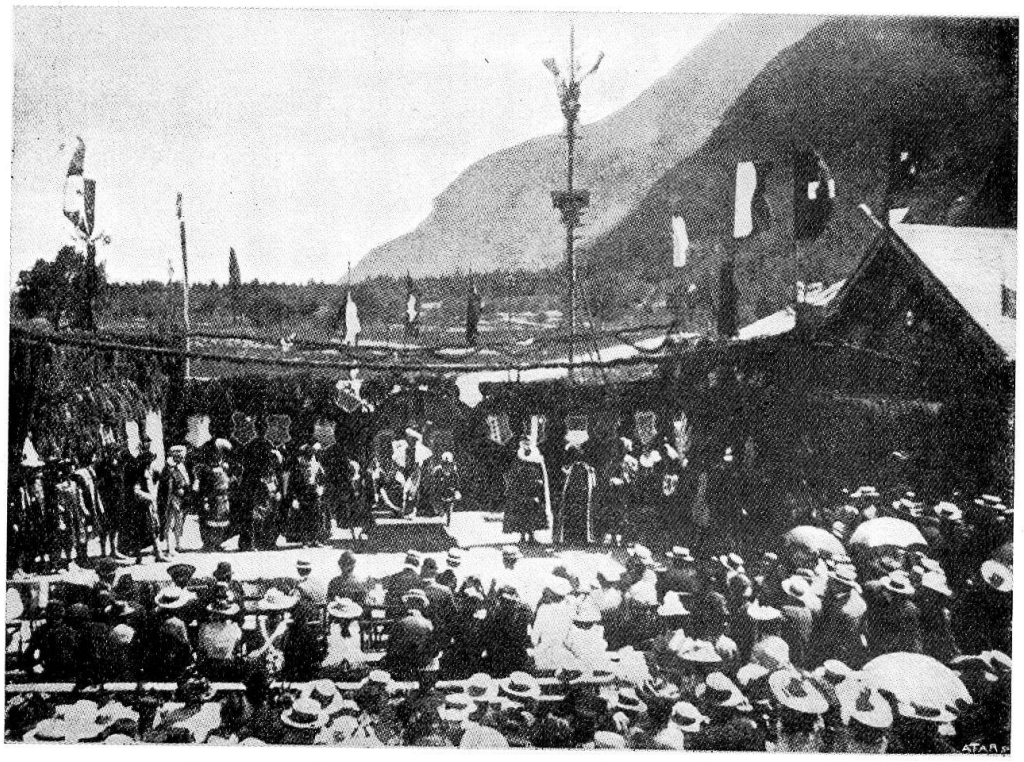

Représentation de «Charles-le-Téméraire», a Vouvry
Ier Tableau: Déclaration de guerre.
Photographie de M. Jules Michellod, à Martigny.

La bataille de Nancy, à Blatten, vers 1880.

Adrien de Boubenberg (de Grüniger) ou La bataille de Morat, à Brigue 1904, à Kippel en 1911.

La Garde suisse à Rome, le 6 mai 1527[1]), à Kippel en 1926, à Brigue 1928.

Die Schweizertreue, à Brigue 1924.

Die Guggler à Tourtemagne 1913.

Der *Landstürmsleutnant* et die *Alplerschilpi* d'André Zimmermann, à Ferden.

La Garde suisse à Paris en 1792, à Kippel 1927 et à Bürchen 1928 (3 représentations).

Die Mühle von Stanzstadt, à Bürchen 1926.

Die Franzosen in Bitschji, à Naters en 1924.

La terrible journée de Nidwald, à Conthey 1929, adaptation française de la pièce d'Ackermann, jouée elle-même à Biel (Conches) en mai 1930, à Tourtemagne en 1923, etc. Est digne d'une mention spéciale la courageuse tentative de la jeunesse de Vouvry d'entreprendre, sous la direction de MM. Carraux-Pignat († 1928) et Henri Défago, instituteur, une série de représentations patriotiques. Encouragée par le succès obtenu par *Guillaume Tell*, en 1883, elle donna les 19 et 24 mars 1901, *Nicolas de Flue ou la Diète de Stanz* de l'écrivain vaudois Valloton-Aubert (avec 150 participants), et les 1, 8, 15 juin 1902, *Charles-le-Téméraire* (Grandson, Morat, Nancy) en 9 tableaux par Adolphe Ribaux, avec 80 acteurs et 230 figurants.

Elle était en pourparlers avec ce dernier et envisageait pour 1904 une pièce à grand spectacle: *Le Valais à travers les siècles* (la légion thébéenne, la Mazze, Schiner et Supersaxo, apothéose, etc.) et pour plus tard *Matthieu Schiner*. Malheureusement l'inondation du Rhône de juillet 1902, en anéantissant les récoltes de la plaine de Vouvry, empêcha la réalisation de ces grandioses mais coûteux projets.

La société théâtrale de Vouvry s'adressa alors au poète chanoine Jules Gross, plus désintéressé que son confrère neuchâtelois qui prélevait le 7 % de la recette brute pour ses droits d'auteur. M. Gross, fervent abstinent, leur envoya *Voilà l'Ennemi*, drame antialcoolique avec musique de Ch. Hœnni. Mais les Vouvryens avaient de sérieux motifs d'en

[1]) Sac de Rome par les troupes de Charles Quint et dévouement héroïque des soldats suisses.

vouloir autant à l'eau qu'à l'alcool et comme les deux précédents, ce projet alla à . . . vau-l'eau.

C'est encore le sentiment de la liberté qui se trouve exalté dans *André Hofer* le héros de l'indépendance du Tyrol, souvent mis à la scène entr'autres à Lötschen, à Brigue en 1898 et 1910, à Tourtemagne en 1922, et dans les *Martyrs de la Pologne*, inspirés à l'ancien conseiller d'Etat Léon de Roten par la sublime autant que vaine résistance (1863) des *Faucheurs* polonais à la tyrannie russe (Brigue 1889, Leytron 1893, Wyler, Unterbäch 1922, etc.).

Sœur aînée de l'histoire, la légende du terroir ne pouvait manquer de séduire les populations crédules de nos vallées, et celles aussi plus blasées des villes. Est-il besoin de rappeler la *Légende d'Anniviers*[1]) jouée à Vissoie le 9 août 1903? Bien que l'auteur, M. Guinand et ses principaux interprètes fussent étrangers à notre canton, le choix du sujet, le cadre on ne peut plus naturel où il se déroulait, l'intervention du clergé, des magistrats et de la population indigènes, et surtout la profondément émouvante procession finale, au rythme des cloches, qui marquait le triomphe définitif du christianisme sur l'idolâtrie, tout contribuait à en faire une pièce authentiquement valaisanne. On en peut dire autant de la si connue *Nuit des Quatre Temps*, de René Morax, étrennée à Mézières et redonnée à Naters, à Rarogne et à Sion en mai 1930.

Ce glacier d'Aletsch où le poète morgien situe le troisième tableau de son drame a également inspiré des auteurs locaux et leurs essais ont été couronnés du plus légitime succès: voici un opéra, l'*Aletschhöni*, poème de l'abbé professeur Grand, musique du recteur J. Imahorn, décors du peintre J. Salzgeber, joué en 1921 au théâtre de Tourtemagne par le cœur mixte de Loèche, et qui reproduit la fameuse légende de *La Belle Milanaise*; voici un drame d'*Alt Schmidja* composé par un jeune homme, Arthur Klingele, fils du propriétaire de l'Hôtel Belalp, aux abords immédiats du glacier si fertile en légendes, avec musique de l'abbé J. Branschen, Requiem de Gruber, décors de J. Salzgeber; se déroulant en partie dans un monde de fantômes, ce drame illustre une des plus populaires croyances haut-valaisannes à la communion des vivants et des morts:

[1]) Des comptes-rendus illustrés en ont été publiés dans la Patrie Suisse et l'Echo des Alpes.

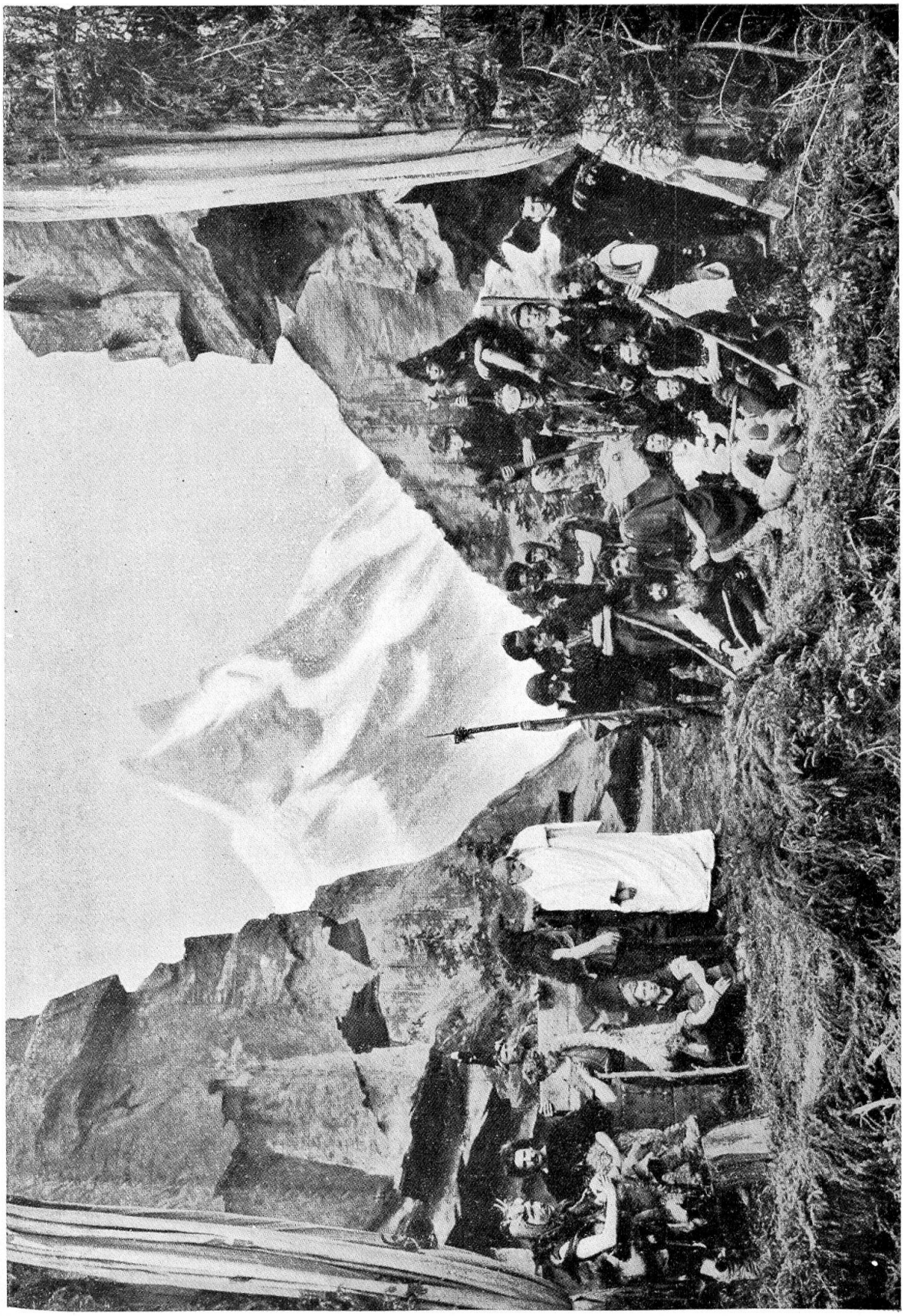

La Légende d'Anniviers

IIe acte. — Zachéo devant Hermanaric et les guerriers de la vallée.

Photographie de MM. Lacombe et Arland, Genève.

Anne-Marie, ravissante jeune fille est fiancée à Tony, mais un rival jaloux, en tuant celui-ci, anéantit pour toujours son bonheur. En souvenir du disparu, elle se consacre à la prière et au service des pauvres âmes.

Elle vieillit: Anne-Marie devenue la vieille Schmidja accueille en foule dans sa chambrette chaude les pauvres âmes errant la Nuit des Quatre Temps. Enfin arrive la délivrance, elle est réunie à jamais à celui qu'elle aimait. Après sa mort, apparait le meurtrier qui, disparu depuis quarante ans, voudrait obtenir d'Anne-Marie le pardon de son crime et la délivrance de ses remords.

Désespéré à la nouvelle de sa mort, il veut se suicider, mais les prières d'Anne-Marie lui valent la miséricorde divine et il reçoit l'assurance du rachat de son crime par Anne-Marie elle-même qu'il reconnait dans le cortège des trépassés.

Le même poète Klingele a donné l'an passé (1930) dans son village natal, *Jocelyn*, le tueur de dragon (allusion à la ouïvre fabuleuse de Naters), lequel oppose au tyrannique et infâme seigneur d'Ornavasso sa vaillance, sa loyauté et les élans d'un jeune et pur amour.

Théoduline et Hugonette, comédie valaisanne du poète Jules Gross, jouée à Val d'Illiers en août 1928 n'a pas eu autant de succès, peut-être à cause du manque de recul dans le temps et l'espace, que son *Bon vieux Valais* représenté en 1907 par le club montagnard de l'Arolle au Casino de St-Pierre, à Genève.

Le village de Mission (Anniviers) a donné le 15 août 1930 *Le lys du chalet des Moyes*, pièce en trois actes, empruntée au terroir, et composée par un élève du gymnase de Sion.

L'énumération pourrait se prolonger. Je la suspends ici, conscient d'avoir démontré la vitalité du théâtre patriotique en Valais. L'idée émise à plusieurs reprises par le compositeur A. Parchet de lui donner plus d'extension mériterait d'être prise en considération et . . . réalisée.

Dans son étude *Das Volkstheater in der Schweiz* (Aarau 1893) F. A. Stocker établit une statistique du théâtre national en Suisse, basée sur des comptes-rendus de la presse répartis en trois périodes 1861—70, 1880—85, 1888—89. Il arrive à cette conclusion que le Valais occupe dans la Confédération le 11e rang par le nombre des sociétés dramatiques et le 12e par celui des pièces jouées, 41, dont 3 seulement auraient un caractère patriotique. Une remarque vient spontanément à l'esprit: les articles de journaux, surtout à cette époque, provenaient des centres, non des villages, surtout pas des villages de montagne. Si l'activité scénique de ceux-ci avait été connue de M. Stocker, il ne fait pas l'ombre d'un doute que le pourcentage de 7 1/2 % de pièces patriotiques aurait été sensiblement plus élevé.

2. *Répertoire religieux et moral.*

Ce genre n'a rien perdu de sa vogue d'antan dans les villages de montagne, où le chef de la paroisse ou son vicaire continue à être le directeur d'office des «Theaterverein». Depuis quelques années il a été remis en honneur, même en plaine, surtout dans les cercles «conservateurs». Tant mieux! quand la valeur littéraire des œuvres choisies va de pair avec l'autre. Une mention spéciale s'impose pour Rarogne, bourgade d'environ 800 âmes qui avec son village voisin St-Germain peut mobiliser jusqu'à 200 figurants et est en passe de devenir, toutes proportions gardées, un nouveau Selzach ou Oberammergau. Si l'ampleur prise par le théâtre de Rarogne, grâce surtout à l'énergie, au talent et au dévouement du peintre Jules Salzgeber, secondé de son père et de ses frères pour la mise en scène, enchante des milliers de visiteurs, accourus même du dehors, sa redoutable concurrence, par contre, ne laisse pas de causer quelque inquiétude aux villages moins riches en ressources et en audace. Après avoir taté des chefs-d'œuvre classiques, Rarogne s'est spécialisé depuis quelques années dans les pièces religieuses et a restauré avec un rare bonheur le genre merveilleux. Il a donné entre autres:

Mardochée et Esther, en vers, de Steigenberger.

Herménégild, roi des Visigoths d'Espagne, converti au catholicisme et martyr, du même.

Sainte Cécile, en vers, de Clara Kummer.

Jedermann, Chacun, d'Hoffmannsthal.

Paradis und Brüdermord, Adam et Eve, de Wieser.

Le Festin de Balthasar, de Calderon.

La Passion du Christ, en 15 tableaux, de Krallick.

Antichrist und Weltgericht, geistliches Spiel, en 10 tableaux et en vers, par l'abbé Franz Jost, vient de bénéficier d'une série triomphale de représentations (mai-juin 1930).

Dans le même district, Unterbäch à 1300 m. d'altitude et peuplé, avec les hameaux qui en dépendent d'environ 400 habitants, me semble battre le record de l'activité dramatique. En plus d'une construction spéciale en maçonnerie, ce village dispose d'une scène dans la salle communale. *Theaterverein*, *Jünglingsverein*, *Musikverein*, sans compter les enfants des écoles, rivalisent de zèle et d'entrain, stimulés par le curé Zenhäuser et son successeur Zenklusen; deux à trois représentations annuelles d'un drame et d'une ou deux

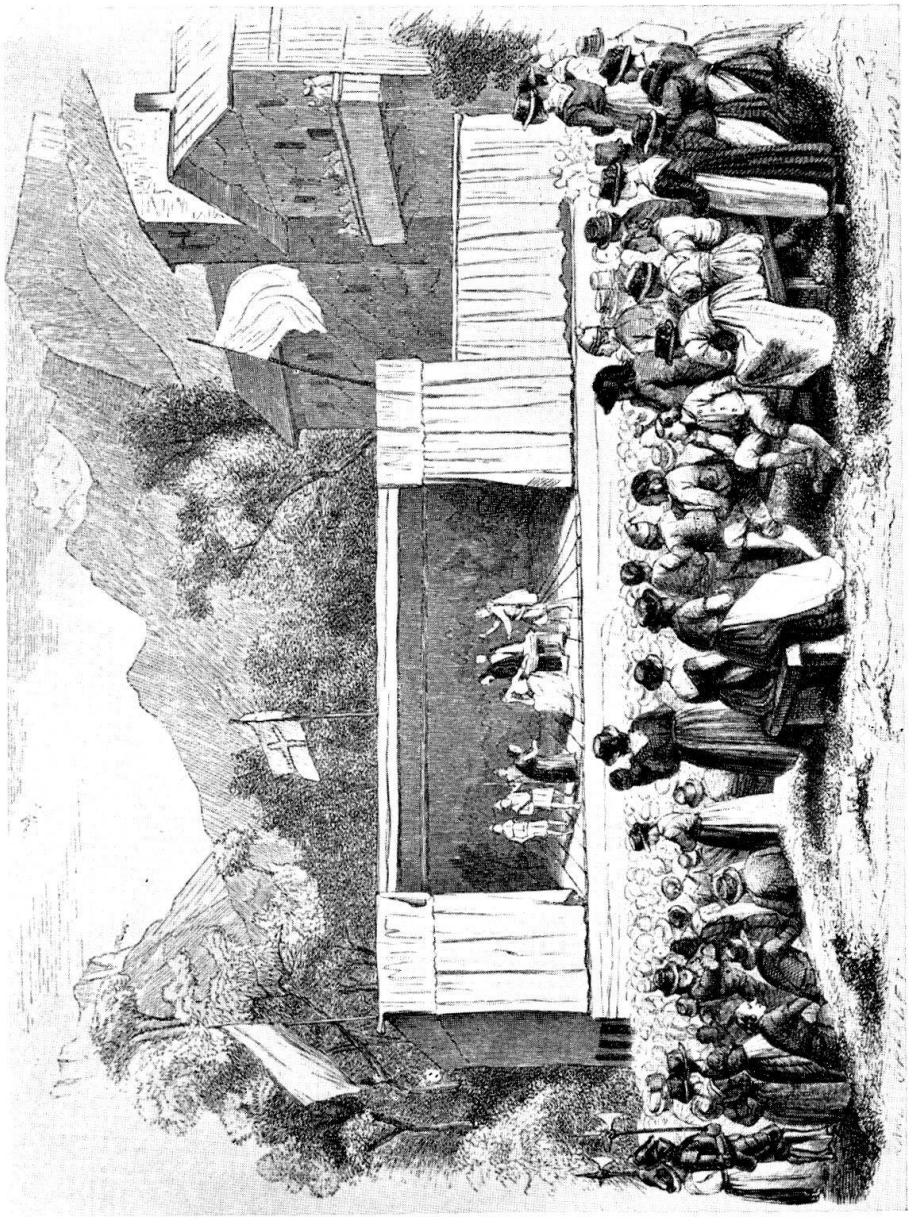

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE A STALDEN (LE THÉATER).

le 4 et 5 sept. 1842. Déssin de Ch. Girardet. D'après un croquis de R. Töpfer.

comédies y sont monnaie courante. Mentionnons au hasard de nos notes:

1879, mai, *Ida de Toggenbourg*, d'après le chanoine SCHMID.

1879, octobre, *Rosa de Tannenbourg*, du même.

1880, *Das Blumenkörbchen*, du même.

1884, *Les Comtes de Toggenbourg*, de J. J. SAILER.

1891, *Geneviève*, la fille du duc de Brabant, d'après SCHMIDT.

1893, *Les Comtes de Ludwigsbourg*

1896, *Garcia Moreno*, le président de la République de l'Equateur, victime de ses principes religieux.

1901, *Saint Maurice.*

1902, *Ida de Toggenbourg.*

1903, *Saint Eustache*;

pendant quelques années, le genre historique prédomina.

1920, *Jean le Parricide*, du père BENZIGER, bénédictin.

1924, *Geneviève de Brabant.*

1925, *Saint Alexis*, du Dr. J. FAUST.

1926, *Ida de Toggenbourg.*

1928, *Rose de Tannenbourg.*

1929, *Das Vaters Fluch* (malédiction paternelle).

Si je comprends dans le répertoire édifiant, les *Ritterspiele*, ou romans de chevalerie dramatisés, d'après le chanoine SCHMIDT ou d'autres auteurs, c'est que ceux-ci sont adaptés dans un sens nettement moralisateur: l'innocence, la piété filiale, la fidélité conjugale triomphant du vice et recevant en fin de compte leur juste récompense. Le succès de *Rose de Tannenbourg* ne tarit pas; son dévouement filial et ses malheurs émeuvent jusqu'aux larmes nos contemporains de 1930, comme ils ont ému leurs pères et leurs grands-pères à Stalden en 1842[1]), à Brigue en 1849 et 1852, etc.

Il s'est joué à Vissoie entre 1850 et 1855, le drame de l'*Enfant Prodigue*. Celui-ci apparaissait déguenillé, gardant un troupeau de moutons à la Maschija, au nord du village, et dans sa faim mangeant de l'herbe. Ah! que voilà du réalisme dépourvu d'artifice! L'*Enfant Prodigue* fut rejoué à Lens en 1931.

Quelque temps auparavant, avait été représenté au sommet du village, au Bolengiers, *Joseph vendu par ses frères*. Ce spectacle biblique fut également donné à Wyler en 1876 et 1925, à Fiesch en 1851, à Visperterminen, à Nendaz en 1929.

[1]) La représentation en fut décrite avec force détails par R. TOEPFFER dans ses Nouveaux voyages en zig-zag.

Le chanoine In-Albon composa une apothéose du christianisme *Die Glaubenshelden*, les Héros de la foi, à la façon de Fabiola, sujet emprunté à l'ère des persécutions et joué entr'autres à Brigue en 1862 et 1890, et à Sion en 1879. Il en existe une variante française, *Les Martyrs sous Néron* jouée à Saint-Luc (Anniviers), en 1924 [1]), à Venthône en 1929; une pièce de mêmes moule et inspiration *Christenglauben und Tyrannenmord* s'est donnée à Naters en 1926.

Il serait étonnant que même aux XIXe et XXe siècles, un hommage ne soit pas rendu aux saints patrons du pays. Je n'en connais pas d'adressé à saint Théodule et c'est regrettable, étant donné les prodiges qu'on lui attribue [2]). Par contre *Saint Maurice* fut applaudi à Brigue en 1833 et 1885, à Ferden, à Unterbäch en 1901 (*Der heilige Mauriz und die Thebaier*, par le chanoine Kalbermatten), à Chalais en 1906 et 1908, à Conthey (*La Légion thébéenne*, par le chanoine J. Gross). Ce dernier a en outre versifié un drame de Saint Bernard de Menthon *(Le Héros des alpes)*, qui n'a pas été joué en Valais, mais par contre à Fribourg. Coïncidence curieuse: les mêmes saints Maurice et Bernard ont aussi tenté le professeur Jost [3]), de Brigue, et le français Henri Ghéon, un restaurateur des anciens mystères, dont les deux productions ont été mises à la scène par les collégiens de St-Maurice en 1926 et 1927.

Saint Sigismond, roi de Bourgogne et insigne bienfaiteur de ce dernier couvent, n'a pas été rejoué, que je sache, dans le Bas-Valais, depuis Bérody; Brigue l'entreprit en 1835.

Sainte Catherine enfin, autre protectrice du diocèse et populaire aux derniers siècles, a été reprise par les jeunes filles de Saas Fee en 1927, et plus tôt, à Lötschen.

Toujours dans le même genre, signalons encore:

Vers 1840, à Lötschen, *Sainte Barbe*, *Saint Vitus*.

Sans date, à Bürchen, *Dr. Pfiffikus*, ou chute de l'orgueil et triomphe de l'honnêteté.

1851, à Fiesch, *Le Chaste Joseph*.

1853, à Saas Fee, *Amandus*, ou sauvé en entendant la messe.

---

[1]) J.-B. Bouvier en a donné une relation sous le titre: *Un mystère en Valais*, et avec un étonnement qui rappelle celui de La Fontaine ayant découvert Baruch, dans *La Suisse*, journal genevois. — [2]) Voir entr'autres le poème épique que lui a consacré en 1501 le chanoine Fischer de Habsbach. — [3]) Le premier a été joué aux collèges de Schwytz et d'Engelberg, le second n'a pas été joué.

1849 à Brigue, et 1854 à Tourtemagne, *La Grotte de Saint Beat*, l'apôtre chargé par saint Pierre d'évangéliser l'Helvétie.

1862, à Sion, *Die Sühne*, l'Expiation, de Körner.

Sans date, à Visperterminen et à Wyler (Lötschen), *Saint Alexis, Joseph.*; à Belten, *Antiochus.*

D'après Kämpfen, il se joua entre 1850 et 1865 environ 30 à 40 pièces sur les scènes haut-valaisannes; en l'absence de prospectus, ou de communiqués à la presse, elle-même réduite, les détails et les précisions nous font défaut.

1878, à Wyler, *Joseph en Egypte.*

Vers 1878 et 1925, ibidem, *Grausamkeit aus Aberglaube* (Cruel par superstition).

1896 et 1904, à Leytron, *Andaloma*, piéce inspirée par les missions africaines (intervention de sorciers).

1909, à Brigue, *Le dernier Hohenstaufen* (le triomphe de la papauté).

1912, à Ferden et à Ems, *Der Friedensengel*, du Père Maurus Carnot, bénédictin.

1924, à Oberwald, *La Malédiction paternelle.*

1927, à Ferden, *Otton III*, du Père Carnot O.-S. B.

1927, à Bürchen, *Der Herrgottswinkel.*

1927, à Mörel, *Schuld und Sühne.*

1928, à Ferden et à Reckingen, *Die Kreuzritter*, du P. Ceppi.

1929, à Corin s. Sierre, *L'Expiation*, par Levardin, donnée aussi à Vernayaz.

1929, à Lens, *L'Heure de Dieu*, drame moderne à thèse opposant le socialisme chrétien au socialisme athée.

1929, à Nendaz, *Joseph et ses frères*[1]).

A Loc, s/Sierre, la société de chant de Randogne donna le jour de Pâques de cette année une comédie en patois local : *Oun Bior en l'ouès*, apologie de la saine vie paysanne. Et Fiesch (Conches) vit *Wolfram von Bondorf*, ou Expiation du fratricide.

3. *Répertoire classique.*

Cette catégorie ne nous intéresse que pour autant que les auteurs soient interprétés par des gens du peuple devant

[1]) Furent, entr'autres, jouées à Kippel (d'après liste communiquée par M. Ebner) les pièces suivantes exaltant l'idéal national ou religieux : 1889, *Bataille de Sempach;* 1891, *André Hofer* (de Karl Immermann); 1898, *Délivrance de Vienne* (de A. von Berlichingen); 1908, *Franz Pizzaro,* du Père Maurice Carnot; 1909, *Placidus von Hohenrätzien,* du même; 1911, *Adrien de Bubenberg,* de Grünniger; 1916, *Les Comtes de Uhlenhorst*; 1919, *Thomas iu der Bünden;* 1920, *Feurige Kohlen,* du Père Carnot; 1922, *Das Heiligtum von Antiochen;* 1924, *Harold,* de E. von Wildenbruch; 1920, *Der Tod der Schweizergarde;* de plus, *Thomas Morus, Lisardo, Mort de Garcia Moreno,* etc. (sans date).

des gens du peuple. C'est du reste l'exception, et pour cause, qu'ils le soient dans leur intégrité. Ils sont retouchés, édulcorés, assimilés, adaptés à la mentalité et aux conditions locales. Ainsi, par respect pour le sacrement eucharistique, la scène de SCHILLER où Marie Stuart reçoit le viatique de la main de Melvil est supprimée. Ailleurs, on adjoindra au texte original des chœurs, des personnages épisodiques, soit pour corser l'action, soit pour atteindre un public plus nombreux. Il existe aux archives du *Theaterverein* d'Unterbäch deux comédies du XVIIIe siècle, dans lesquelles on a introduit, pour les rôles familiers, le dialecte local.

Il est évident d'autre part, qu'à transplanter du SHAKESPEARE sur une scène rurale, des simplifications s'imposent dans l'ordre des scènes, et des amputations dans les passages trop subtils ou trivials.

Les classiques les plus goûtés dans nos campagnes et nos vallées sont :

SHAKESPEARE, (*Macbeth*, joué à Brigue, à Wyler, à Rorogne, *Jules-César*, à Brigue 1902, le *Roi Lear*, à Rarogne 1913, *Hamlet*, à Kippel 1921).

CORNEILLE (*Le Menteur*, à Brigue 1824, *Le Cid*, à Venthône vers 1890).

MOLIÈRE (*Le Malade imaginaire*, à Loèche 1859, *Le Médecin malgré lui*, à Vissoie 1827, *L'Avare*, à Evionnaz 1878).

SCHILLER (*Marie Stuart*, à Feschel 1889, *Guillaume Tell*, à réitérées fois).

VOLTAIRE (*La Mort de César*, *Sémiramis*, *Mahomet* dans les collèges, *Zaïre*, à Sion en 1858).

TH. KÖRNER (*Le Garde de nuit*, *Le Cousin de Brème*, *Schuld und Sühne*, à Mörel 1927, *Die Sühne*, Sion 1862, *Zriny*, adaptation par EMILE RITTER, à Ems, à Viège 1926, à Brigue 1858).

KOTZEBUE (*Das Landhaus an der Heerstrasse*, à Unterbäch en 1880 et 1901).

Rarogne n'a pas hésité à mettre en chantier ;

Bélisaire, en vers de SCHINK[1]).

Le Doge de Venise, en vers de REIDWITZ.

Médée, Trilogie de GRILLPARTZER.

Les Niebelungen, Trilogie de HEBEL.

Der Sohn der Wildnis de HALM.

[1]) Joué aussi à Wiler.

En 1807, les Messieurs de Sion offraient à Mgr. DE PREUX à l'occasion de son sacre la tragédie *Athalie*, de RACINE.

La prise de contact avec les auteurs classiques a exercé sur le langage, les manières et la culture générale de nos alpicoles une influence considérable. Elle leur a ouvert des horizons nouveaux. Plusieurs années après la représentation de *Guillaume Tell* à Kippel, les paysans citaient encore de mémoire les beaux passages de l'œuvre qui les avaient frappés.

4. *Répertoire local et comique.*

A. Le Carnaval dans le Bas-Valais. — B. Le Wilde Mann dans le Haut-Valais.

A.

Les pièces de Carnaval, même sous un titre historique, jouées avant 1880 dans le Bas-Valais ont un cachet spécial, survivance de la Bazoche savoyarde, qui contraint de les classer à part. D'abord elles se donnent en plein air, parfois sous une bourrasque de neige ou sous la bise glaciale de février, sur la place publique ou dans les carrefours. La bouffonnerie y domine. Et le livret s'agrémente et se complète de musique et d'exercices rythmiques ou gymnastiques. Auteurs et acteurs, souvent se confondant, s'appliquent avant tout à faire rire le public, à rester dans la «Stimmung» du jour au moyen de transparentes allégories et de piquantes satires.

Convient-il de citer, comme exemple probant, la discutable exhibition de la jeunesse octoduroise, le 27 février 1842? d'autant plus inopportune qu'un arrêté officiel défendait cette année-là toute mascarade sous peine de 1 à 25 frs. d'amende. Le Bas-Valais, en effet, était en pleine effervescence. Deux partis politiques, aussi extrêmes l'un que l'autre, s'affrontaient, se défiaient, recherchaient les prétextes d'en venir aux mains. Les «Jeunes-Suisses» de Martigny organisèrent un cortège où étaient parodiées des scènes de l'inquisition espagnole et poussèrent leur randonnée jusqu'à St-Maurice. Les prêtres et les chefs conservateurs s'émurent de cet outrage et mobilisèrent leurs partisans: il y eut bagarre, échange d'horions et même de coups de fusil; la jeunesse de Monthey accourut au secours de celle de Martigny avec . . . deux canons; l'équivoque comédie s'achevait en drame, mais au point de vue historique, on ne contestera plus désormais l'existence des «victimes de l'inquisition»!

Voici des exemples heureusement plus bénins.

A Martigny encore, s'est maintenue jusqu'au milieu du XIXe siècle, une fort ancienne coutume: «les jeunes gens se groupaient par 3 ou 4, et allaient de maison en maison jouer de petites pièces; ils appelaient celà des *rôles;* on les en récompensait par un verre de vin [1])!»

De tout temps centre de l'opposition, un esprit frondeur anime les manifestations de ce chef-lieu. Vers 1859, c'était à l'occasion de l'ouverture de la ligne du Simplon, une charge «ferroviaire» (les Martignolains étaient mécontents de l'emplacement de leur gare, trop éloignée de la ville), soit la reconstitution, au moyen d'une file de chars camouflés, d'un train de voyageurs, avec commentaires à l'avenant. En 1861, c'est *Guillaume Tell* qui est à l'honneur; son cortège suivi de la barque classique descend à Monthey. L'historien-notaire Hilaire Gay et le rédacteur Robert Morand retracèrent en 1880 les fonctions comme châtelain de Martigny de l'impitoyable Pierre Schiner. Un arracheur de dents se faisait, sur la mâchoire du tyran, l'artisan de la vindicte populaire.

En 1882 les mêmes imprésarios montaient en spectacle *Les Premiers jours de l'Indépendance valaisanne* (200 figurants); confirmation des franchises par Boniface de Challant après le combat de Loèche en 1294.

Ce fut un personnage extraordinaire que *Farinet* le faux monnayeur qui termina dans les gorges de Saillon en avril 1880 son aventureuse carrière. Un paysan bagnard, Charles Michellod, doué d'un don naturel de chansonnier, s'avisa à Carnaval 1879 ou 1880 de composer une comédie de circonstance, où transparaissaient les allusions de complicité de certains Entremontans avec le Valdostain; il n'en fallut pas plus pour que le livret fut saisi et la représentation suspendue.

Personnellement, je me souviens vaguement d'une bouffonnerie *Barbe Bleue* jouée à Saxon à même la grand'route à Carnaval 1888 ou 89, par un autre Bagnard, le tailleur Bruchez, de facétieuse mémoire.

Ces productions du crû, sans prétention ni mérite littéraires, n'en sont pas moins caractéristiques.

Le bourg de Monthey tient le record quant au nombre, au bon goût, à l'originalité des spectacles de «Carmentran»,

[1]) Communication de M. Ph. Farquet. Du même, article au «Nouvelliste valaisan» sur le Carnaval à Martigny (février 1929).

grâce à l'heureux caractère de ses habitants, grâce aussi à la présence d'hommes «à la hauteur», pour employer une expression familière, comme le docteur Beck, l'avocat Durier, Marius Martin; sont à signaler:

1870, *Le Gros Bellet.*

1873, *Guillaume Tell.*

1875, *Les Arts et Métiers.*

1876, *Don Quichotte* (90 acteurs).

1878, *La Mazze en Valais.*

1895, *Monthey à travers les âges*, pièce historique en deux tableaux: la comtesse Bone de Bourbon octroyant les franchises au bourg (1352), Mangourit. résident français, ruinant le Valais sous le prétexte de l'émanciper (1798).

La capitale a également bénéficié du concours d'organisateurs de valeur: l'ingénieur Clo, le peintre Ritz, l'avocat Charles Solioz. Y furent donnés entr'autres:

En 1871, *Le Gros Bellet*; en 1879, *L'Aurore de l'indépendance suisse;* en 1898, *La Mazze* ou *La foire de Brigue en 1414*, et les *Combats de la Morges et de Finges en 1798.*

Enfin, la jeunesse sierroise présente en 1876 une bouffonnerie, sous le titre, *Les Colporteurs.*

B.

Der Wilde Mann.

«Au XVIe siècle, écrit J. Bächtold dans son histoire de la littérature allemande en Suisse, avaient lieu au début du printemps des *Mummenfeste*, auxquelles se rattache le *Sauvage*, der *Wilde Mann*, qu'on représentait chaque année à Bâle, en Valais et ailleurs.» Il n'y a guère d'analogie entre le *Sauvage* du Valais et celui de Bâle et de Littau, l'un des plus connus, que dans leur ancienneté.

Et la question peut, à mon avis, se poser si notre *Sauvage* n'est pas une réminiscence, peut-être même un descendant direct de la *Mazze*. Il existe entre eux certains traits de ressemblance qui paraissent tenir plus de la parenté que du hasard.

La Mazze, ce mode d'ostracisme propre au Haut-Valais, était figurée par une tête grossièrement façonnée; or dans les documents officiels du XVIe siècle, rédigés pour la plupart en latin, elle est désignée sous le nom de «vir sylvestris», l'homme des bois, le sauvage. De plus le héraut qui la portait, «l'avocat de la Mazze», débitait sous forme de psalmodie ou

de chanson satirique les griefs du peuple contre ses maîtres, exactement comme le «Weibel» du *Wilde Mann*.

Un interrogatoire par devant justice du 14 janvier 1514, conservé aux archives bourgeoisiales de Sion, mentionne la première strophe d'une de ces complaintes:

Ich bin ein alter, greiser Man
Und süch das recht, den gemeinen Man
Des ich bin lang gewesen än
Des bin ich worden ein armer Man.

La suite de ce protocole fait allusion à une autre plainte rimée, commandée au même chansonnier, Pierre Ambiel familier de Schiner, par les membres de la «*Societas Matzie*» où il devait entre autres reprocher à celui-ci: 1° que les gens cités en tribunal ne pouvaient obtenir justice; 2° que la mine d'argent de Bagnes était épuisée et ne pouvait plus rien rapporter aux patriotes; 3° qu'il leur avait fait des promesses sans les tenir. Hélas! les 17 citoyens qui avaient formé le chœur «irrespectueux» de la Mazze furent condamnés à des amendes variant de 3 à 400 livres[1]).

De fonds stéréotypique, variant peu ou prou de forme au gré des circonstances locales, on repère le *Wilde Mann* à Loèche, à Rarogne, à Viège, à Herbriggen, à Balschieder, à Lötschen (jusque vers 1870), en Conches, à Tourtemagne[2]) mais il tend à disparaître, son ton par trop trivial et agressif ne convenant plus à notre génération plus raffinée.

Les relations autrefois fréquentes entre la vallée de Viège et celles d'Anniviers et d'Hérens sont-elles pour quelque chose dans la présence à l'état exceptionnel, sporadique, du *Sauvage* dans le Bas-Valais? Car il fut joué à Ayer vers 1850; on s'y souvient du diable importunant un ermite; mais les seuls vestiges palpables en sont les sobriquets d'*Ermite* et du *Diable* conservés par les familles des deux principaux acteurs . . .

La dernière représentation du *Wildemannsspiel* fut reprise, après une interruption de quinze ans, à Balschieder en 1926

[1]) D. Imesch, Walliser Landratsabschiede 1514, Art. Büchi dans Archives des traditions populaires 1914. — [2]) Il y fut joué en 1906, 1913 et 1916, mais il n'en existe pas de livret. Le tribunal s'était installé sur la place du village, tandis que l'ermite et le sauvage avaient leur cabane sur la colline qui domine le village à l'est. La poursuite du «Wilde Mann» par le capitaine et les chasseurs partait de là pour se prolonger jusqu'à Thenen. Intervenait aussi une sorcière qui était finalement condamnée à être brûlée vive dans sa hutte mais parvenait à s'échapper des flammes avec son chat noir à la grande hilarité de l'assistance.

et 1928. Situé à l'entrée de la vallée de ce nom, en face de Viège, ce village se trouve au pied d'un coteau passablement incliné, parsemé de buissons et de blocs de pierre et terminé à son sommet par un bosquet de chênes. C'est sur cette déclivité et dans un pré attenant au village que l'action se déroule, comportant trois parties qu'on pourrait intituler le crime, la poursuite des coupables, le réquisitoire et le châtiment. Nus pieds et portant une robe de bure, un ermite prie dans sa hutte de chaume agrippée au flanc du coteau. Dans le fourré de chênes, gîtent les trois sauvages, accoutrés à l'avenant. Ils se dirigent vers la cabane de l'ermite qu'ils houspillent et maltraitent et dont finalement ils incendient la demeure. La victime descend à travers le village conter sa mésaventure au tribunal qui siège dans le pré. Le juge écoute la plainte et mobilise la force armée (*die Jaeger*).

Les chasseurs revêtus d'anciens uniformes se lancent à la poursuite des brigands à travers buissons et pierriers, non sans lâcher de nombreux coups de fusil. Refoulés vers le village, les malfaiteurs sont cernés de tous côtés et appréhendés.

Ligottés et enchaînés, ils sont conduits devant le juge; celui-ci en frac et en cylindre et à cheval sur une vieille bourrique, est flanqué d'un huissier armé d'un sabre rouillé, et d'un greffier porteur d'in-folios reliés de parchemin. L'interrogatoire commence, suivi d'un long protocole versifié, qui constitue précisément l'originalité de la pièce, car il endosse les inculpés de toutes les mésaventures, tous méfaits commis ou subis de loin ou de près; aucun fait-divers de la contrée qui ne soit passé en revue dans ce réquisitoire. Les coupables feignent de s'écrouler sous la gravité et la quantité des crimes qu'on leur reproche et entendent en fin de compte leur arrêt de mort, exécuté séance tenante en terrifiant exemple.

Voici à titre d'échantillons, quelques courts extraits du dernier réquisitoire; il a de la verve, de l'esprit, et est dégagé de la trivialité qui les déparait autrefois.

... Doch jetzt ein Wort zu diesen gottvergessenen Dieben.
Nur stehlen, wildern, morden, thut ihr lieben,
Kein Keller, keinen Stadel den ihr nicht besuchet
Land auf und ab man euren Thaten fluchet.
Doch heute sei euch euer Ziel gesteckt
Zwei Stunden noch und dann seid ihr verreckt!

Derweil die Leute ruhig in den Betten hocken
Macht ihr euch leise auf die Socken
Macht selbst nicht Halt vor der modernen Mädchen-Kammer.
In welchen seidne Strümpfe, abgeschnitten Zöpfe hangen.
Denn auch in Balschieder gibt es Modeaffen
Die noble Toilette schwingen, statt etwas zu schaffen
Mit einem Bubikopf, statt sittsam Kleid nach alter Sitte
Sind dünne Strümpfe Trumpf und Röckchen kaum zur Mitte,
Ein Modenhut, Halbschuhe thun nicht mangeln
Sie glauben damit eher einen Mann zu angeln!

. . . . . .

Ein Dorf nur wird vom Wilden Mann verschont
Weil sich der Aufstieg bis dahin nicht lohnt
Nach Eggerberg, auf dieser sogennannten Strasse thuts ihm grausen
Dort bindet man sogar die Katzen an gehen sie zum Mausen,
Gar zu gefährlich ist der Weg dorthin, aus Feld und Stein
Ein Sturz und jeder schlägt sich da den Schädel ein.

Des Nachts und Morgens wenn es tagt
Macht er auf Fuchs und Fische jagt
Schon oftmals sprang er fort entsetzt
Der Graben war bereits besetzt
Ein anderer Fischer der ihn kennt
Der fischte dort hat kein Patent
Mit räuberähnlich leisem Schritt
Fängt Fische er mit Dynamit.

Le poète n'épargne personne et ne se gêne pas de diriger l'un de ses traits même contre les Conseillers fédéraux :

Und erst in Bern im Bundeshaus
Da schaute es nicht besser aus.
Kein einziger Herr Bundesrat
War auf dem Büro dort parat
Der eine sei zur Mustermess
Der andere am Schützenfest,
Der Dritte im Urlaub im Tessin
Und wieder einer sonst wohin
Der sechste war am Fussballmatsch,
Der siebente bein Kaffeeklatsch . . .
etc., etc.

Mais la forme n'est pas toujours aussi classique, et le texte du « Wilde Mann » n'est pas toujours écrit. Il est laissé à l'imagination et à l'esprit d'un loustic local, qui improvise ses saillies au fur et à mesure, au gré de sa fantaisie et d'après les « têtes » de son auditoire.

VI. *Sociétés théâtrales. — Statuts.*

Villette paisible et dévote, siège d'un patriciat non dépourvu de prétention, St-Maurice s'enorgueillissait, au XVIIIe siècle, d'une miniature du salon de Rambouillet — à la maison Quartéry, je suppose — où la «Société» jouait la comédie[1]).

Je ne le mentionne que pour mémoire, de même que la *Société dramatique* fondée à Sion en 1841 — tombée en léthargie pour ressusciter en 1858, et disparaître pour de bon — précisément parce que ces «Sociétés» n'avaient rien de populaire.

Entre 1860 et 1865 il y eut sur notre sol une véritable floraison d'associations dramatiques; Stocker n'en a pas démembré moins de 19.

Martigny-Bourg eut la sienne; les animateurs en furent un certain Mignon, professeur français déserteur, puis le régent Emile Guex.

A St-Maurice, pendant un quart de siècle (1865-1890), Jules de Stockalper, officier retraité de Naples, se dépense sans compter pour propager le goût de l'art dramatique. Sierre eût dès 1876 son groupe qui débuta par *La Main invisible.*

En 1878, c'est le tour d'Unterbäch; en 1882 celui de Kippel; en 1890 celui de Ferden de grouper en société constituée les amateurs de théâtre. Parmi les localités possédant les sociétés les plus actives, il convient de signaler Loèche, Varone, Tourtemagne, Gampel, Rarogne, Bürchen, Viège, Embd, Herbriggen, Brigue-Gliss, Naters, Mörel. La plupart d'entr'elles ont construit des *Theaterhaus.* Les cercles dramatiques de Monthey, Sion, Martigny (*Le Masque*, fondé en 1930), Sierre, sont pour des raisons connues à classer hors-concours dans cette énumération.

Voici pour terminer un modèle-résumé des statuts du «Theaterverein» d'Unterbäch, fondé en 1878 et présentant un caractère vraiment populaire[2]).

Le but est de représenter tous les 3 ans (2 ans par la suite) quelque *Komödie* pour l'instruction et l'édification des sociétaires et dans l'intérêt général de la commune. (Art. 1). Il est nommé une commission de 5 membres chargée de choisir l'emplacement du théâtre, de diriger le travail, et de tenir une comptabilité exacte (unverfälchte Rechnungen). (Art. 2).

---

[1]) Une allusion à ce cercle littéraire se trouve aux archives de Rivaz, à Sion. — [2]) J'exprime ma reconnaissance à M. le Révérend curé Zenklusen qui a mis tant d'empressement à me renseigner.

Cette commission est rééligible après chaque représentation et ne peut se retirer avant d'en avoir organisé une. (Art. 3).

Le morceau choisi pour chaque représentation doit être présenté à M. le curé et approuvé de lui. (Art. 6). L'autorisation obtenue, les rôles sont copiés et répartis d'après les capacités, le caractère, le physique des sociétaires, etc. (Art. 7 et 8).

Les membres sont tenus d'accepter les rôles confiés et de les exercer avec patience et bonne humeur, « weil mit Kopfhängerei und Halstörigkeit der wahre Zweck nicht erreicht würde. » (Art. 9).

Le bénéfice des représentations ne doit dans aucun cas être réparti entre les acteurs « car on ne fait pas partie d'une société par intérêt ou gloriole », mais être appliqué intégralement au fonds du théâtre et éventuellement affecté à un but pieux ou charitable. (Art. 11). Un membre ne peut se retirer ni être congédié de l'association, à moins que sa présence n'y devienne impossible. Il peut alors se faire rèmplacer. (Art. 13 et 14). Un candidat agréé par le comité et la société est tenu de payer à la société une canette de 4 litres de vin. (Art. 15).

Les femmes ne peuvent faire partie de la société. Toutefois, si pour une pièce importante et faute de personnel suffisant, on a besoin de leur concours, on les renverra immédiatement après la représentation en les remerciant pour leur serviabilité mais sans rétribution financière quelconque. (Art. 16). A la mort d'un membre, la société fait célébrer à ses frais une messe chantée et un office des morts pour le repos de son âme. (Art. 17).

Il est formellement interdit de danser aux répétitions ou aux réunions de la société (Art. 18), et d'y tenir des propos indécents. (Art. 20). L'exclusion d'un membre a lieu en présence de toute la société. (Art. 21).

Pénalités.

Celui qui abandonne son rôle la première quinzaine après la répartition paie 10 fr. d'amende, la 2e quinzaine 20 fr. et à partir de la 3e, 40 fr. Toute indiscrétion est passible de 15 ct. d'amende, tout mensonge portant préjudice à la société de 1 fr.; toute absence aux répétitions de 20 ct.; le fait d'appeler en dehors des répétitions un collègue par son nom de rôle, 1 fr.

Le refus de payer une amende entraîne l'exclusion de la société en assemblée générale et sans indemnité.

Le membre qui ne joue pas de rôle verse 3 fr. à la caisse. Il est interdit d'emporter quoi que ce soit du théâtre sans déposer une garantie de 50 fr.

VII. *Dramaturges valaisans.*

P. Paulus Amherd (1825-1887) d'Obergesteln, capucin, curé à Ulrichen, auteur d'un *Thomas in den Bünden* oder *Freiheitskämpfe von Wallis.*

Bérody Gaspard (1580—1646) de St-Maurice, notaire, puis chanoine de l'abbaye, chroniqueur et auteur dramatique fécond: *Combat de Mars et d'Apollon* (1612), *Les Noces de Cana* (1613), *Mystère de Saint Maurice* (1620), *Histoire de Saint Sigismond* (1632), *La Passion et la Mort de N.-S. Jésus-Christ* (1639).

Bérody Guillaume († vers 1670) son frère, capucin, fait jouer en 1626 à St-Maurice le *Mystère du Saint-Sacrement.*

Besse des Larzes Maurice (1812-1874) de Bagnes, professeur en France, auteur de deux tragédies: *Frédegonde et Brunehaut*, et *Nabuchodonosor.*

Bioley Pierre (1880—1929) de St-Maurice, pharmacien à Orbe, Monthey, Moudon, auteur d'un drame inédit en vers *Le Gros Bellet*, avec chants d'A. Parchet.

de Bons Charles-Louis (1809—1879) de St-Maurice, homme de lettres, poète et romancier, Conseiller d'Etat, puis président du Tribunal de St-Maurice, compose *Le Page de Jacques V*, joué par les élèves du collège.

Bortis Clément (1815-1884) curé de Grengiols, de 1854 à sa mort, auteur de trois drames: *Thomas in den Bünden*, *Die Mazza im Wallis*, *Der Pfinkrieg vom 1878—79.*

Brindlen Joseph (1860—1918), préfet du collège de Brigue, curé de Gliss, chanoine de Sion; auteur de drames: *Die letzten Tage der Republik*, *Freiherr Witschard von Raron.*

de Chastonay Otto (1876) de Sierre, avocat, greffier puis juge dès 1929 au Tribunal cantonal, auteur d'un drame inédit: *Les Anniviards*, scènes de la vie d'Anniviers.

Clo Louis Elie († 1920), dit le petit Clo ou Blondel, de Sion, a adapté à la scène quantité de personnages ou d'épisodes valaisans, d'après les nouvelles ou romans de Ch.-L. de Bons, Rambert, du Bois Melly, etc.

Courthion Louis (1858—1922) de Bagnes, homme de lettres et journaliste à Genève, a laissé parmi ses manuscrits une pièce en trois actes: *L'Enfer des Diablerets*, épisode de l'éboulement de 1714.

Deschallen Lucas (1766—1821) de St-Nicolas, auteur d'une adaptation du drame: *Die Grafen Philibert und Rudolph von Paqueville*, oder *Bruderliebe und Ehetreue.*

Duruz Albert, alias Solandieu (1860—), publiciste à Sion, a mis en opéra, en collaboration avec Ch. Hœnni, professeur de musique, *Blanche de Maus*, de Ch.-L. de Bons et *Les Derniers Chevaliers de Goubing* de Léon de Roten; auteurs également d'une opérette: *Le Carnaval de Savièze.*

Ebener W., de Kippel, avocat, Dr. en droit, greffier du Tribunal cantonal, auteur de deux mystères en vers inédits: *Das Jüngste Gericht*, en 10 tableaux, et la *Tragédie d'Abel.*

Gay Hilaire (1849-1909) de Martigny, notaire et professeur, établi à Genève, a composé les livrets de *Pierre Schiner* et des *Premiers jours de l'Indépendance valaisanne*, joués à Martigny en 1880 et 1882.

Gross Jules (1868) de Martigny-Bourg, chanoine du Grand St-Bernard, composa entre autres: *Le Héros des Alpes*, *La Légion thébéenne*, *Le Bon Vieux Valais*, *Théoduline*, *Voilà l'Ennemi*, *Allons boire un verre!* et d'autres piécettes édifiantes à l'usage des patronnages ou des Boys-Scouts.

Guerrati Gabriel, notaire à Monthey, y fait représenter en 1623: *Histoire de plusieurs qui se laissent conduire et gouverner par fol espoir et tromperie.*

Imboden Jean-Pierre (1686—1764) de St-Nicolas, curé de St-Nicolas, auteur de six tragédies populaires.

Imsand Hermann, d'Ulrichen, émigré vers 1885 en Argentine où il fonda et rédigea le Courrier suisse du Rio de la Plata, auteur d'un drame patriotique: *Les Défenseurs*, 1913.

In Albon François Xavier (1860—1918) de Tourtemagne, préfet du Collège de Sion, chanoine de Sion, a composé *Les Martyrs de la Foi sous Néron* et une *Légion thébéenne.*

Jost Franz (1874—), de Geschenen, abbé, professeur au Collège de Brigue, auteur d'un *Saint Bernard de Menthon*, d'un *Saint Maurice*, d'un *Jugement dernier* en vers, représenté à Rarogne en 1930, *des héroïques combats des Schwytzois en 1798.*

Kämpfen Pierre Joseph (1827--1873) de Geschenen, curé à Varone, historien et poète, a laissé entr'autres *Thomas*

in der Bünden, *Der Köhler von Valenzia*, épisode de l'Inquisition, *Blanche de Manz*, etc.

KLINGELE ARTHUR (1900—), hôtelier à Naters et Bels alp, a dramatisé deux légendes haut-valaisannes: *D'alt Schmidja*, *Jocelin der Drachentöter von Naters.*

KALBERMATTEN JOSEPH MARIE († 1896) de Rarogne, chanoine de Sion, auteur de: *Die Visperschlacht von 1388*, et d'un *Saint Maurice.*

LIABEL P.-L., valdôtain d'origine, chanoine du Saint Bernard, prieur de Martigny, y fait jouer en 1640 une *Vie de Saint Bernard.*

MEX ALPHONSE (1888) bourgeois de Bagnes, né à Yvorne, inspecteur d'assurances à Territet, auteur de quelques vaudoiseries, drames, comédies et vaudevilles: *La Politique à Sami*, *En marge du Code*, *Conscience* drame, etc.

PEYROLLAZ OSCAR (1874—1923), fonctionnaire et historien de Sion, mort à Paris, fait représenter en 1920 par la Muse de Lausanne un vaudeville: *Les Naufragés de Bellegarde.*

PLATTER THOMAS (1499—1582) de Grächen (Viège), imprimeur, humaniste, professeur, établi à Bâle, y fait jouer en 1553: *Der Wirt zum dürren Ast*, l'hôte de la branche sèche.

RITZ GARIN (1706—1773) de Selkingen, curé de Reckingen puis de Münster, artiste sculpteur et auteur dramatique, a écrit un *Jugement dernier*, une *Nativité du Christ*, un *Saint Jean Baptiste*, un *Saint Antoine de Padoue.*

DE ROTEN LÉON LUCIEN (1824—1898) de Rarogne, conseiller d'Etat, poète, historien, auteur de plusieurs drames: *Die letzten Ritter von Gubing*, *Peter von Raron*, *Der Polens Opfertod.*

DE ROTEN RAPHAËL (1860) de Rarogne, recteur, inspecteur scolaire, auteur d'un drame *Anton zum Thurm* oder *Die Herren von Niedergestelenburg*, et d'une revue locale historique: *Aus Rarons alten Tagen.*

SEILER THEODOR (1850—1930), de Ritzingen, curé à Nestthal (Glaris), auteur de quelques drames et comédies: *Anton von Turm* (1900), *Falsches Geld* (1903), *Souvarow* (1904), *Donata* (1904) ou Retrouvés devant la Crèche, *Mancapan* ou Les chevaliers de Mörel (1928).

DE SÉPIBUS FERDINAND († 1910), de Mörel, chef de gare à Rarogne, zélé organisateur de manifestations théâtrales et auteur de plusieurs pièces: *Der Aelpler* (joué à Brigue), *Wischard de Raron*, *der Dirrenberg* etc.

Siegen Jean (1886) de Blatten, curé à Feschel puis prieur de Kippel, historien et poète, auteur de deux mystères non encore joués: *Die letzten Tage*, *Der Segenssonntag*, en vers.

Tscheinen Maurice (1808—1889) de Naters, curé de Grächen, folkloriste et auteur de quelques drames populaires, entr'autres d'une adaptation de *Das Blumenkörbchen* du chanoine Schmid.

VIII. *Conclusions.*

Le dimanche 22 juin 1930, 2 à 3000 curieux, amorcés par une habile publicité des C. F. F., se sont rendus à Kippel pour y voir la procession du *Segenssonntag*. Cette cohue m'a attristé, car à ce taux-là nos villages perdront bientôt en simplicité, en naïveté, en naturel et en pittoresque ce qu'ils peuvent gagner au point de vue matériel et ce sera dommage.

Exactement une année après, le 7 juin 1931, un spéculateur d'un nouveau genre organisait sur l'hippodrome de Morges un combat de vaches d'Hérens. C'était le moment de l'inalpe, moment où nos vachettes manifestent leur goût du grand air et leurs instincts belliqueux; près de 5000 spectateurs étaient accourus. Mais malgré toutes les sollicitations, toutes les excitations, malgré les airs irrésistibles, semblait-il, d'un orchestre (un combat de vaches en musique, Ciel, où allons-nous?) les héroïnes du jour, désaxées, dépaysées, restèrent coites, impassibles, magnifiquement indifférentes, voire dédaigneuses. Et comme le seul point de ressemblance avec leurs montagnes natales était un gazon vert et tendre, elles le broutèrent, comme si de rien n'était, avec le calme d'une conscience incorruptible.

Et j'ai compris mieux que jamais pourquoi les fabulistes, pour nous donner des leçons méritées, se servent de nos frères inférieurs: l'instinct animal aurait-il plus le sens de l'adaptation et des proportions que l'intelligence humaine, dont nous sommes si fiers?

Non, une cérémonie religieuse, une représentation de théâtre populaire ne sont pas un divertissement, une attraction destinés à la foule anonyme, indifférente et gouailleuse, «aux étrangers», j'entends par là ceux qui ne sont pas pénétrés de notre esprit ni respectueux de nos traditions. Il y a des choses qui ne s'industrialisent pas, qui ne se monnayent pas.

Le jour où nos alpicoles monteront sur le plateau avec l'impression qu'ils sont un objet de curiosité, avec une arrière pensée de lucre ou de vanité (« *Geld gewinns oder vergänglichen Ruhms* » comme disent les statuts d'Unterbäch), ce jour-là notre théâtre populaire sera bien compromis, car il ne sera plus qu'une grotesque mascarade. Et sa disparition complète serait préférable à un abâtardissement ou à une survivance artificielle, où le chiqué règnerait sur la scène et le snobisme dans la salle.

Par quoi le remplaceraient-ils?

Je ne pourrais trouver de meilleure réponse à cette question ni de meilleure conclusion à ces pages que la réflexion inspirée au fin lettré, à l'ardent patriote Rodolphe Töpffer, par la représentation de *Rose de Tannenbourg* à Stalden: « Malheur aux petits peuples qui n'ayant pas, ne pouvant avoir une scène nationale, empruntent à de puissants voisins leurs histrions et leur théâtre, et importent au milieu d'eux avec les mœurs de troupe et de coulisse, l'habituel spectacle d'affections, de préjugés, de sympathies, de préventions, qui ne leur appartiennent pas en propre, et qui devraient leur être à jamais étrangers! Malheur aux républicains qui n'ayant pas, ne pouvant pas avoir une tragédie saine, nationale et religieuse comme le fut la tragédie grecque, appellent dans leur cité, pour y être versés et offerts à leurs familles, les poisons de ce poème tantôt impur, tantôt dévergondé, presque toujours moqueur de l'honnête et flatteur du vice, qu'on appelle comédie, drame, vaudeville! De leur républicanisme, ils n'ont plus que le nom; de leur dignité de peuple, plus que le souvenir; de leurs mœurs, plus rien. »

Soyons optimistes et croyons, mieux encore, coopérons à la vitalité, à la survivance, à la prospérité du théâtre populaire, du *bon vieux* théâtre populaire valaisan.

---

[1]) L'abbé Zenklusen a donné de cette pièce une nouvelle version (1930).

* * *

Annexes.

I. Analyse d'une pièce de théâtre populaire patriotique *Die Visperschlacht 1388*, oder: Die Befreiung des Oberwallis vom Joche Savoyens durch die Zenden, Goms, Brig, Visp und Raron, par le chanoine JOSEPH KALBERMATTEN[1]).

Nous sommes à l'avant-veille de Noël 1388. Les paysans hauts-valaisans exhalent leur ressentiment contre la Savoie et ses alliés, les Bernois, les de la Tour, les de Compesio. C'est un Savoyard qui siège à l'évêché de Sion et le Comte Rouge, Pierre II, occupe la vallée du Rhône jusqu'à Sierre. Il réclame des Valaisans une indemnité de guerre de 100.000 florins, qu'ils ne peuvent ni ne veulent payer, n'ayant pas souscrit à la capitulation. Aussi se préparent-ils à la revanche; ils choisissent pour chef le vieux seigneur Pierre de Rarogne, rival personnel des de la Tour, et les capitaines Wyler et Lowiner. Survient un messager qui annonce l'approche des «Savoyards» par les divers passages de montagne. Une mobilisation générale est ordonnée. (1er acte.)

Les délégués des sept dizains supérieurs tiennent une sorte de conseil de guerre. Pour semer la zizanie dans leurs rangs, les Compesio répandent le bruit que Rarogne aspire à la domination du pays. Rarogne recommande l'union et la concorde. Jean de la Tour se présente de la part du comte de Savoie et exige la reddition de Viège. Rarogne demande trois jours de réflexion et Wyler, qui voit dans le froid intense qui sévit, un précieux allié pour ses compatriotes engage ceux-ci à mettre leurs armes en lieu sûr et à accueillir leurs ennemis avec sang-froid. (2e acte.)

Antoine de la Tour, banni du pays pour sa participation au meurtre de l'évêque Tavelli, pénètre avec 8000 hommes dans Viège qui ne réagit pas. Il déduit de cette passivité que les Valaisans ont peur et se résignent à la capitulation, d'autant plus que leurs chefs s'interposent à nouveau pour éviter une effusion de sang. Intraitable, Antoine de la Tour leur donne à choisir jusqu'au lendemain entre la soumission et les horreurs du pillage et du massacre. Rarogne lui promet ironiquement de lui apporter le lendemain la réponse des patriotes.

Et les Savoyards, illusionnés, réveillonnent aux frais des Valaisans qui leur versent à flots du *Heidenwein*, le vin des

Païens du coteau de Visperterminen, dont on connait les perfides effets. C'est dans un état d'ivresse complète et chancelants sur leurs jambes, qu'ils gagnent leurs cantonnements, tandis que les femmes et les vieillards de Viège vont en procession à Gliss implorer le secours de Notre-Dame et que les hommes dérivent dans les ruelles du bourg les eaux de la Viège, sitôt transformées en verglas. (3e acte.)

C'est Noël. Les patriotes apportent à Antoine de la Tour une réponse qu'il ne prévoyait pas. Ils mettent le feu aux greniers où dorment les Savoyards avinés. Munis de crampons, ils prennent, malgré l'énorme infériorité numérique, facilement le dessus sur leurs adversaires tibutants sur les pavés verglassés. Des chars hérissés de faulx achèvent le carnage. La moitié des Savoyards reste sur ce singulier champ de bataille; les survivants sont pris de panique. Jean de la Tour est tué, mais son frère Antoine réussit à s'échapper en emmenant comme ôtages les deux fils de Rarogne dont il s'est emparé par traîtrise. (4e acte).

Les débris de l'armée savoyarde se sont retranchés sur Salquenen. Antoine de la Tour s'applique à les rallier et à prendre sa revanche. Encerclé de tous côtés par les Valaisans, il propose à Rarogne l'alternative ou de retirer ses troupes ou de voir mourir ses enfants dans d'atroces tourments. Le combat s'engage. La neige qui tapisse la plaine de Salquenen se teint du sang des Savoyards. La victoire des Valaisans est complète, — licence poétique — mais attristée par un acte de barbarie qui révèle toute la bassesse d'âme de de la Tour: les deux fils de Rarogne sont décapités et leurs têtes envoyées à leur père.

Les patriotes bénissent le Dieu qui les protège et apportent comme trophées à l'église de Gliss les drapeaux conquis sur l'ennemi. (5e acte).

* * *

II. Personnages du *Jugement dernier* joué à Rarogne en avril, mai, juin 1930.

Dieu le Père
Le Christ
La sainte Vierge
Saint Pierre
Des Apôtres
Saint Michel
Saint Gabriel
Saint Raphaël
Uriel
} Archanges
Anges
Ames du purgatoire

* * *

Pierre II, Pape
Un cardinal
Garde
Hénoch
Elie
Egbert
Radbod
Gratien
Agathon
} des Croisés
Mélanie
Witrud
Bilhild
Eutropie
Alruna
} des Chrétiens

Le Juif errant, Ahasver
Jonathas
Gédéon
Bathuel
Abiron
Rachel
Rébecca
Salomé
} des Juifs

* * *

L'Antéchrist, Titan
Son prophète: Bascanos.
Son général: Blaberos.
Béatrice
Jézabel
Iris
} Courtisanes
Suite du Titan

* * *

Lucifer
Démons

* * *

Au jugement et à la résurrection: Des corps et des âmes; Des bons et des méchants.

* * *

Peuple, guerriers, enfants.

Tableaux: 1. Au ciel. 2. A Babylone, l'Antéchrist. 3. Dans le Walserfeld. 4. Jérusalem, triomphe de l'Antéchrist. 5. Sur le Mont Moriah, dans le Temple. 6. Les chevaliers apocalyptiques; dernières plaies. 7. Sur le Mont des Oliviers. Chute de l'Antéchrist. Fin du Monde. 8. Résurrection des morts. 9. Jugement dernier. 10. Au ciel et sur la terre renouvelée.